



Revenir un jour de repos pendant 8h

Par nico30730, le 10/05/2009 à 13:00

Bonjour,
ma question va être un peu bizarre mais c'est ce que nous faisons dans l'administration.
Je suis sapeur pompier professionnel et je tourne en garde poste de 24 h suivi de 48 h de repos (prévu par un décret) Si je suis malade pendant mes 24 h de travail et uniquement les 24h , mon administration me demande de revenir sur mes 2 jours de repos 8h pour compenser ma non venue ce jour là ! Si je suis malade les 24h et le 1er jour de repos , je dois revenir mon 2eme jour de repos 8 h !!! ma question est simple , peut t'on par simple note de service , faire revenir une personne sur son lieu de travail pour compenser son jour de travail ? Pour info, nous appartenons à la fonction publique territoriale